

bonne
journée!



la tribune

Le télé-horaire

Une femme aux nouvelles de TVA

Les reportages



Une mouche de Paul Bean pour Rosalynn Carter

Rosalynn Carter, Jack Lemmon, la princesse Diana... Autant de célébrités qui possèdent des mouches à pêche créées par le Sherbrookoise Paul Bean.

L'EXTRA

Le contrôle aérien encore en crise aux USA

C 6

Les sports

Vendredi 13: le no 13 des Expos cogne 3 doubles

E 1

L'actualité

Arrêté pour vol après une libération pour visiter sa mère

A 3

Il se noie en tentant de sauver son jeune frère

A 8

Les élections fédérales '84

Mulroney choisit Manicouagan

Turner accepte un débat télévisé

C 1, C 7

Sondage: conservateurs et libéraux presque nez à nez

D 12

Les arts

Jeannine Bourret, artiste graveur: l'audace en liberté

B 1

La mode

Nouveau "look" des créateurs

D 1

Les voyages

Faire revivre le Vieux Port de Montréal: un défi

E 7

TEMPERATURE
VARIABLE: 13 — 26 C.
DEMAIN: VARIABLE

D-10

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- DECES.....D-11
- DE TOUT DE TOUS.....D-10
- FINANCE.....C-4
- PETITES ANNONCES.....D-2
- ROMAN.....D-12
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '84.....D-1



Défilé de nuit... en reprise

• Dernière fin de semaine du festival

La troupe américaine participera, avec les troupes des 15 autres pays présents, à la grande soirée de clôture dimanche soir.

A 7

(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Festival mondial de folklore



la tribune

samedi — dimanche

75e ANNÉE
No 124

SHERBROOKE, 14 JUILLET 1984

56 PAGES
6 CAHIERS
(SAMEDI 60¢ 40¢)
Livraison à domicile \$2.35 par semaine

COATICOOK

L'usine ressuscite



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

• La compagnie Produits cellulaires Waterville loue les locaux vides de Celanese et prévoit créer 300 emplois

par Jean-Pierre Dupuis
COATICOOK — La compagnie Les Produits Cellulaires Waterville et la ville de Coaticook ont paraphé un protocole d'entente qui fera de cette compagnie le locataire des locaux vides de la Celanese à partir du 15 janvier prochain. Les Produits cellulaires Waterville prévoient la création de 300 emplois au cours des trois prochaines années et des investissements de plusieurs millions de dollars à Coaticook.

La nouvelle a été annoncée hier matin par le maire de la ville de Coaticook, M. André Langevin, et le président de Produits cellulaires Waterville M. Tom Markey. Au départ, la compagnie sera locataire des infrastructures de Celanese et si elle atteint un certain niveau de création d'emplois, il y aura possibilité d'achat des bâtiments.

Dès le 6 août prochain, vingt employés de Celanese iront faire leur apprentissage à Waterville, successivement d'autres employés se grefferont à ce groupe pour atteindre un nombre minimal de 100 en juillet 1985. Si tout va bien, le plan de Coaticook devrait employer 200 personnes en 1986 et 300 en 1987. Déjà le plan de Waterville compte près de 600 employés.

Les dirigeants de cette compagnie comptent installer une nouvelle ligne pour l'usine de Coaticook et peut-être deux, un peu plus tard. L'investissement d'une nouvelle ligne de production représente un déboursé de près de 2 millions \$. En tout, la compagnie compte investir plus de 10 millions \$ dans ses usines de Waterville, St-Jérôme et Coaticook.

Les dirigeants de Produits Cellulaires comptent faire de l'usine de Coaticook, un complexe de caoutchouc pour automobiles. Actuellement, 75 pour cent du produit de cette compagnie est consacré à l'automobile. Tout comme à St-Jérôme, le plan de Coaticook servira exclusivement à la fabrication de

morceaux de caoutchouc. 75 pour cent des produits de la compagnie sont exportés.

Au début, il n'est pas question de machinerie neuve pour l'usine de Coaticook mais la modernisation viendra avec le temps, selon les dirigeants de la compagnie. Au cours des prochains mois, Les Produits Cellulaires Waterville déménageront certaines pièces d'équipement à Coaticook et devront s'entendre avec Celanese pour une forme de co-habitation.

Afin de se recycler, les actuels employés de la Celanese de Coaticook devront, au départ, se rendre à Waterville pour leur travail tandis que des employés de Waterville verront au fonctionnement de l'usine de Coaticook. Cette façon de procéder pourrait durer environ un an, après quoi les gens de Coaticook travailleront dans leur patelin et ceux de Waterville retourneront au bercail.

Cette décision des Produits Cellulaires Waterville n'entraînera évidemment aucune mise à pied chez les employés de Waterville, dont le plan fonctionne à pleine capacité depuis un certain temps. A partir du moment où les négociations se sont amorcées entre la ville et la compagnie, Produits Cellulaires Waterville a cessé d'embaucher des employés pour cette usine afin de donner priorité aux employés de la Celanese.

Les Produits Cellulaires Waterville avaient un urgent besoin d'espace, afin de libérer l'usine de Waterville et de procéder à la réalisation de contrats, ce qui a entraîné des négociations hâtives avec la ville de Coaticook.

Par ailleurs, il serait logique de parler de séances de négociations marathons. A ce sujet M. Emile Couture, directeur de la production de Produits Cellulaires Waterville, a précisé qu'il était important que sa compagnie obtienne l'assurance de pouvoir compter sur un certain nombre d'employés de la Celanese, avant de s'installer à Coaticook.

"Le temps pressait", a dit M. Couture. "Nous n'avions pas le

choix. Nous n'avions que très peu de temps devant nous. C'est pour cela que nous avons mis un peu de pression et que le tout s'est déroulé rapidement.

Les différents intervenants dans ce dossier ont tous souligné que les

négociations s'étaient tenues dans un climat de confiance et d'une façon extrêmement rapide. Le comité chargé de trouver une solution de rechange à la fermeture de la Celanese, aura pris moins d'un mois à trouver une solution à ce problème.

• Le maire et les députés se réjouissent

A 5

Le disque du député "rocker"

Rock'n Rêve: Garon aime bien

QUEBEC (PC) — Jean Garon n'est pas un rocker. Pourtant le ministre de l'Agriculture a entendu la chanson Rock'n Rêve de Gilles Baril il y a déjà plusieurs mois.

C'était dans le cadre d'une tournée dans le comté du jeune député de Rouyn-Norand-Témiscamingue au mois de mars. Après les activités de la journée, Gilles Baril a fait écouter une version de son disque alors en préparation.

Le ministre Garon a aimé le rythme. Il a trouvé la chanson enthousiasmante, optimiste, même s'il préfère en général des musiques plus douces.

Comme la plupart de ses collègues ministériels, il appréhendait beaucoup l'aventure artistique de Gilles Baril: "Au début, j'avais un peu la trouille et je me suis dit: si un député fait un disque et ça ne vaut pas le diable... Mais je pense que ce n'est pas un mauvais disque."

Selon le ministre, le jeune député a voulu exprimer les valeurs de sa génération: le pacifisme, la joie de vivre.

Il ne faut pas se choquer si certaines des paroles écrites par le poète Raoul Duguay ont de quoi surprendre. Quand Baril chante "Rock'n rêve d'une politique érotique, libre et en musique" il faut entendre par là, soutient M. Garon après réflexion, "une politique qui va faire plaisir au monde; érotique, ce n'est pas dans le sens sexuel".

Quand on demande au ministre s'il aime suffisamment le disque pour se le procurer, il répond: "C'est possible que je l'achète, je l'achèterai sans doute à moins que Baril ne m'en donne un en cadeau."

• Gilles Baril: député "rocker" A 8

Premier Groupe SODEQ Premiers investissements pour bientôt dans la région

SHERBROOKE (GF) — Plusieurs dossiers sont présentement à l'étude au bureau régional Estrie-Bois-Francis du Premier Groupe SODEQ et, dépendamment des résultats, les premiers investissements de ce nouvel organisme

DEQ a maintenant passé au travers de la première étape au cours de laquelle ses responsables ont complété la fusion des six SODEQ impliqués et elle a atteint un rythme de croisière normal.

Appelé à faire le point sur le Premier Groupe SODEQ, le président directeur général, M. Pierre-André Pomerleau, explique que la fusion des six anciens SODEQ de l'Estrie, de la Beauce-Appalaches, du Bassin Richelieu, de la Rive-Sud métropolitaine, de Laval et de Lanaudière a permis en effet de passer d'un type d'organisme de type "junior" à une de type intermédiaire, beaucoup plus apte à participer au développement des entreprises.

"Mais il ne faut plus s'attendre à ce qu'on soit aussi visible qu'auparavant. Au début, nous devions prendre beaucoup plus de place sur la scène afin de recueillir les fonds. Désormais, notre approche est différente. La SODEQ investira dans des entreprises mais ce n'est pas cela qui fera les manchettes, ce sera plutôt la création ou l'agrandissement d'une entreprise à laquelle contribue le Premier Groupe SODEQ qui retiendra l'attention", de dire M. Pomerleau.

Comme l'explique ce dernier, la fusion des six SODEQ a permis la

mise en commun, non seulement de fonds mais aussi de "know how", d'expériences. "Auparavant, chacune des SODEQ marchait en boitant. Maintenant, elle marche normalement. C'est toute une différence."

Le Premier Groupe SODEQ, ce sont 3.500 actionnaires et un avoir de 11 millions \$ dont 3 millions \$ sous forme de placements et 8 millions \$ en liquidités que gère, en attendant, la Fiducie du Québec.

"Le Premier Groupe SODEQ est un bailleur de capital de risque. Nous intervenons quand une entreprise a épuisé les sources de financement traditionnelles. Nous avons défini les trois types d'étapes où nous pouvons intervenir. Nous sommes intéressés par les entreprises qui démarrent, par celles qui connaissent une croissance spontanée et par celles où il y a renouvellement de propriété. Dans ces cas, les entrepreneurs peuvent avoir besoin de capitaux et aussi de conseils", de dire M. Pomerleau.

Le Premier Groupe SODEQ dit avoir également modifié sa stratégie afin d'aller chercher de nouveaux capitaux. Aussi, en plus des fonds qu'elle dispose présentement, elle compte favoriser, à l'intérieur

des projets qui lui seront soumis, la participation de d'autres bailleurs de fonds. Selon M. Pomerleau, cela peut être une participation des employés de l'entreprise concernée ou celle d'organismes comme lui.

En Estrie et dans les Bois-Francis, le Premier Groupe SODEQ possède un bureau régional dirigé par M. Mario Beaudoin. Pour ce dernier, il ne fait pas de doute que cette région offre énormément de potentiel et que le Premier Groupe SODEQ devrait être appelé à participer à de nombreuses entreprises. Ce potentiel, dit-il, a été accru par l'arrivée d'entreprises spécialisées en électronique auxquelles devraient venir se greffer plusieurs PME dont les besoins en capitaux de risque seront énormes.

Par ailleurs, le pgq du Premier Groupe SODEQ explique que le processus d'échange des anciennes actions des six SODEQ pour celles du Premier Groupe SODEQ devrait se compléter au mois d'août. Les actionnaires seront avisés alors par la Fiducie du Québec.

Enfin, c'est en septembre que devrait être publié le premier rapport annuel de cet organisme dont l'année financière s'est terminée en juin.



Pierre-André Pomerleau pourrait être faits prochainement en région. Existant légalement depuis le 1er avril 1984, le Premier Groupe SO-

Des lacs propices à la baignade

par Gilles Fiset
SHERBROOKE — L'Estrie, une région de lacs propices à la baignade. La réputation n'est pas surfaite.

En effet, quelque neuf plages de la région estrienne méritent une note excellente par le ministère de l'Environnement qui, il y a quelques semaines, a procédé à l'échantillonnage des principales plages, non seulement de la région estrienne mais de tout le Québec.

Selon le tableau qui vient d'être publié, les plages suivantes méritent la cote "A", soit la cote indiquant que l'eau y ait d'excellente qualité puisque chaque 100 millilitres d'eau contient moins de 20 coliformes d'origine fécale: la Base de plein air Jouvence du Lac Bonnaley, la Plage Southière du Lac Memphrémagog, la plage du Camping Owl's Head du Lac Memphrémagog, la plage municipale du Lac Waterloo, la plage familiale de Roxton Pond, la plage municipale du Lac Lyster, la Bacon's Bay du Lac Massawippi, la plage municipale ainsi que la Pointe Merry du Lac Memphrémagog.

Pour leur part, six autres plages méritent la cote "B", soit la cote indiquant que l'eau peut contenir de 21 à 100 coliformes par 100 millilitres. Pour le ministère de l'Environnement, il s'agit d'une bonne qualité de l'eau.

Les six plages se voyant attribuer cette cote sont la plage McKenzie du Lac Brompton, la plage du camping provincial Orford du Lac Bonnaley, la Plage Venise et la Plage Kirkland du Lac Champlain, la Plage du Camping Ruisseau du Lac Memphrémagog et la plage municipale du Lac Miroir.

Toutefois, si la cote "B" et même la suivante, la cote "C", sont jugées aptes à la baignade par le ministère de l'Environnement, le sujet fait controverse. Ainsi, cette semaine, La Presse faisait part de craintes nourries à ce sujet par le professeur Pierre Paymont du Centre de recherche en virologie de l'Institut Armand Frappier. Ce pro-

fesseur estime que se baigner dans une eau contenant des matières fécales, c'est courir un risque. Selon lui, les plages de catégorie "B" et les suivantes contiennent déjà trop de coliformes pour qu'on rejette la possibilité de danger pour la population. Il rajoute que l'étude de la qualité de l'eau devrait se baser sur le taux de streptocoques. L'eau contenant des coliformes ou des streptocoques peut causer des maladies intestinales, notamment des hépatites, des encéphalites et des diarrhées.

L'étude du ministère de l'Environnement classe deux plages dans la catégorie "C", soit la catégorie où l'eau est jugée médiocre puisqu'elle contient de 101 à 199 coliformes (200 coliformes est le seuil permettant de dire qu'une eau est impropre à la baignade). Ces eaux médiocres se retrouvent à la Plage St-Pierre du Lac Champlain et au Camping Chasse et Pêche des Trois-Lacs.

Enfin, trois plages de la région se voient décerner la cote "D", la cote pour les pollués puisque chaque 100 millilitres d'eau contient plus de 200 coliformes. Il s'agit de la Plage Champlain du Lac Champlain, la plage du Lac Davignon et la plage municipale des Trois-Lacs.

Concernant ces trois dernières plages, le ministère souligne toutefois qu'une seconde analyse sera faite afin de vérifier la pertinence des résultats, lesquels, dit-il, ont été obtenus dans des conditions météorologiques défavorables. Les résultats de ce second échantillonnage seront communiqués dès que possible, signale-t-on au bureau régional du ministère en ajoutant que les municipalités dans lesquelles sont situées les plages en question ont été avisées des résultats de cette session d'échantillonnage effectuée il y a quelques semaines.

2,7 millions \$ en paies de vacances

SHERBROOKE (GF) — Depuis hier et pour les deux prochaines semaines, les travailleurs de la construction sont en congé. En Estrie, quelque 2,248 d'entre eux ont reçu des paies de vacances totalisant 2,710,000 \$.

Selon M. Raymond Gilbert, le directeur du bureau régional de l'Office de la construction du Québec (OCQ), il s'agit là d'une nette amélioration par rapport à la situation vécue en 1983.

L'an dernier, l'OCQ avait en effet préparé 2.150 chèques qui totali-

saient 1.836.000 \$, traduisant ainsi le marasme dans lequel vivait l'industrie de la construction, en 1982.

Comme l'explique M. Gilbert, les chèques émis au début de juillet 1984 couvrent la période travaillée entre le 1er mai et le 31 décembre 1983. L'amélioration de la situation dans l'industrie de la construction qui traduisent les chèques qu'ont en poche 2.248 travailleurs de la construction en Estrie, s'explique notamment par les travaux d'aménagement du gazoduc d'Eastman à

Sherbrooke ainsi qu'à l'intérieur des murs de la ville. De plus, il faut également regarder du côté de Corvée-Habitation pour expliquer ce regain d'activités.

Pour l'ensemble du Québec, la situation est semblable encore qu'il y a eu davantage de travailleurs en 1982 qu'en 1983 mais les premiers ont travaillé un nombre d'heures inférieur à ceux des seconds.

Ainsi, l'OCQ a expédié cette année quelque 73.950 chèques alors qu'elle en avait préparés 78.000,

l'an dernier. Toutefois, cette année, les 73.950 chèques totalisent 90.700.000 \$ alors que les 78.000 chèques de 1983 totalisaient 85.009.000 \$.

Dans l'industrie de la construction, les chèques de vacances ne sont pas le fait des employeurs mais proviennent d'argent prélevé directement sur le salaire des travailleurs de la construction, durant toute l'année, et qu'on leur remet à Noël et durant les vacances estivales.

Pour coordonner les travaux dans les rues

SHERBROOKE (DF) — Pour éviter que certaines rues soient littéralement congestionnées par des travaux de toutes sortes, la Ville de Sherbrooke a décidé de mettre sur pied un Bureau temporaire de coordination des travaux publics, a fait savoir hier le porte-parole André Collard.

Il a expliqué que cette mesure avait été prise pour favoriser tout d'abord la sécurité de la circulation sur les rues où des travaux sont en cours.

Des intervenants des Services techniques de la Ville, de Hydro-Sherbrooke, Gaz Intercité et Bell Canada siègeront à ce Bureau afin de coordonner les travaux; une banque d'information indiquera d'ailleurs aux intervenants l'évolution des travaux ainsi que les travaux prévus sur chaque rue.

De plus, a indiqué M. Collard, le

Bureau de coordination contrôlera les travaux en émettant des permis d'occupation de rues à un seul intervenant à la fois, "ceci, pour des raisons de sécurité et d'efficacité."

M. Collard a précisé que la formation de ce Bureau avait été rendue nécessaire par la quantité exceptionnelle de travaux à effectuer dans les rues de Sherbrooke au cours de la présente période estivale.

"Bien que ces travaux engendrent malgré tout des contretemps, les autorités municipales croient fermement que la formation d'un tel bureau améliorera la situation dans les rues de la ville et permettra de mieux informer les automobilistes", a-t-il dit.

Et pour encore mieux informer les Sherbrookoises, les responsables du service des relations publiques de la Ville émettront quotidiennement, pour les médias, un communiqué traitant de l'évolution des travaux.

Déçu de la position adoptée par le ministre Axworthy

par Michel Morin
SHERBROOKE — Se disant extrêmement déçu de la position du ministre des Transports Lloyd Axworthy dans le dossier de la liaison Atlantique, le conseiller municipal André Côté, qui a incidemment participé à une réunion spéciale tenue à ce sujet le 16 juin au Nouveau-Brunswick, estime que le gouvernement fédéral prive d'un droit réel toute une population.

"Non, ce n'est pas un privilège que le rétablissement de cette ligne (Atlantique). C'est un droit qui appartient à toute une population, que ce soit la population de l'Estrie que la population des provinces Maritimes. Et en ce sens, je trouve que le ministre des Transports y est allé d'une déclaration très malhabile à quelques semaines de la tenue des élections", de lancer le conseiller municipal.

Malgré les nombreuses démarches mises de l'avant par une foule d'intervenants touchés par l'abandon de cette liaison, démarches faites dans le but de rétablir la liaison Atlantique qui desservait notamment les villes de Lac-Mégantic et de Sherbrooke, le ministre Axworthy rejetait jeudi cette demande.

Pour les intervenants locaux, dont le conseiller André Côté, cette décision vient donc remettre en question un dossier extrêmement important pour la région.

"Et cette question reviendra sur le tapis lors des prochaines élec-

tions. Personnellement, j'ai l'intention de demander aux candidats de tous les partis d'afficher leurs couleurs dans ce dossier lors des élections. Et le député qui sera élu sera celui qui aura pris position en faveur du rétablissement de cette ligne", d'ajouter M. Côté.

ATE

Du côté de l'Association touristique de l'Estrie (ATE), le directeur général Réjean Beaudoin a indiqué qu'il avait beaucoup de mal à comprendre la décision du ministre Axworthy, surtout qu'une recommandation du Comité sénatorial sur le service ferroviaire canadien proposait le rétablissement de cette liaison Atlantique.

"Je ne vois pas pourquoi cette liaison ne pourrait être rétablie, surtout que les tous les intervenants impliqués dans ce dossier ont fait la preuve du bien-fondé de cette liaison. C'est une décision qui est pour le moins surprenante. Personne ne s'attendait à cela", de commenter le directeur général de l'ATE.

"Mais cette décision ne doit pas pour autant avoir comme conséquence de faire cesser les pressions pour que le ministre revienne sur sa décision. Un appel doit aussi être lancé aux députés de la région pour qu'ils fassent pression sur le ministre et tenter de le faire changer d'avis."

Mini-tornades fréquentes

SHERBROOKE — "Des mini-tornades comme celle de mercredi sont assez fréquentes, il en survient à tous les étés."

Paul-André Renaud, un météorologue d'Environnement Canada, croit en effet que la mini-tornade qu'East-Angus a connue cette semaine est en fait le résultat de ce qu'on appelle dans le milieu un "micro burst".

Le principe des tornades, d'une façon simplifiée, s'expliquerait par la rencontre de plusieurs fronts d'airs, un front d'air chaud et humide, un d'air froid, et un troisième d'air sec et froid.

"C'est la raison pour laquelle nous n'avons pratiquement jamais de véritables tornades comme on en voit aux Etats-Unis", déclare-t-il. "Dans la région des prairies américaines, on retrouve à la fois les courants chauds des Etats-Unis, les courants froids du nord (Canada), et l'air sec des Montagnes Rocheuses."

Le météorologue explique que le "micro-burst", contrairement à la tornade américaine, qui peut dévaster une région sur une distance de 300 à 500 kilomètres de long et sur

une largeur de plus d'un kilomètre, est très localisé. Le "micro-burst" consiste en sorte à l'éclatement de nuages, qui au lieu de donner des averses, provoque des mouvements d'énergies, des déplacements d'airs très centralisés.

C'est ce qui explique, aux dires de Paul-André Renaud, le fait que les vents aient atteint une vitesse de 70 kilomètres par heure à East-Angus et de 40 kilomètres par heure seulement à Bury, qui se trouve quand même relativement près d'East-Angus.

"Il est quand même assez peu fréquent que la région puisse regrouper tous les éléments favorables à la formation de tornades, les gens n'ont donc pas à s'inquiéter. Par contre, les "micro-burst", comme cela s'est sûrement produit pour East-Angus, sont moins rares. Il y en a relativement souvent. Vous vous rappelez certainement d'avoir à un moment donné un arbre ou une série d'arbres ou de branches abattus par le vent. C'est le même phénomène qui s'est produit à East-Angus, sauf que dans ce cas, ce sont des constructions qui ont été frappées".



Et pourquoi pas? (Photo La Tribune par Claude Poulin)

La saison estivale est à sa plus belle période, les vacances estivales également... Et pourquoi pas un petit tour de pédalo sur la rivière Magog, près de la plage Blanchard?



Micheline St-Pierre a réussi un coup de maître quand elle a déniché un habit usagé et des souliers, pour son époux André. Elle n'a payé que cinq dollars pour l'ensemble acheté dans un magasin de vêtements usagés. André St-Pierre portera fièrement ce "nouvel habit" à l'occasion d'un...party rétro, ce soir.

photo plus ou moins récente parue récemment, il est allé le même jour chez un photographe qui l'a posé avec un veston d'aujourd'hui et sa coupe de cheveux à la mode...

Roméo reste, il nous lance un nouveau défi.



Christian Gendron a fait ses débuts comme arbitre de baseball jeudi soir et il a impressionné l'assistance. On le compare déjà à Dutch Rennett.

L'augmentation du prix de la bouteille de vin ne dérange absolument pas Mutt Dussault. Il le boit de façon civilisée, au verre.

Diane Côté de Johnville ira en Floride grâce au billet tiré jeudi soir par le club de natation de Sherbrooke.

En parlant de natation, Pierre Massé serait un excellent substitut comme directeur des épreuves de Los Angeles. L'expérience de la compétition des Bouts de choux en a fait un expert en la matière.

Depuis qu'on lui donne le titre de directeur-général de la ville de Coaticook, Roma Fluet ne regarde plus pour les dépenses. Ainsi comme il n'a pas aimé une

Les Loteries

La Quotidienne

3 7 9 - 1 5 8 1

(((6/36)))

1-3-7-11-20-22
(12)

Mise-tôt: 5-9-16-32

Mini

9 9 7 7 4 1

Provincial

4 0 6 9 3 5 1

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Telephones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions, lots et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press, Le service de photos tar-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation
Plâtre et stucco
Système de
plafonds acoustiques
et de murs secs
Nous utilisons
l'isolant RED TOP

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Condamné à deux ans moins un jour de prison en avril Arrêté pour un vol qualifié après avoir été libéré pour une visite à sa mère malade

SHERBROOKE — Condamné à deux ans moins un jour de prison pour avoir commis des vols avec violence, il y a à peine trois mois, Aimé Vachon 20 ans, a été à nouveau arrêté par la police hier matin, soupçonné d'avoir commis un autre vol avec violence, dans le même quartier, quelques minutes avant son arrestation.

Vachon avait précédemment reçu un congé temporaire d'un centre de transition, sous le prétexte que sa

accusé officiellement de vol avec violence d'une somme de 300 \$ survenu en pleine nuit dans une maison privée de la rue Alexandre.

Il a été cité hier devant le magistrat Gabriel Lussonde de la Cour des sessions de la paix.

Vachon, de Sherbrooke, qui est défendu par Me Jean Charest, a été

écroué en attendant son enquête préliminaire fixée pour mercredi à la demande du procureur Danielle Côté.

Selon la police, un individu a défoncé vers 2h hier matin la porte du domicile de M. Jean-Guy Gagné, rue Alexandre et a sauté sur ce dernier qui était au lit.

Le voleur s'est ensui-

te emparé du porte-monnaie qui se trouvait dans le pantalon de la victime surprise. Le montant du vol est de 300 \$.

L'individu a aussitôt déguerpé mais un témoin a tout de suite donné le signalement du suspect à la police. Les policiers de Sherbrooke ont immédiatement mis en bran-

le une opération pour

répérer le voleur. Un quart d'heure plus tard, un suspect était arrêté dans la cour d'un hôtel du secteur par des patrouilleurs de la gendarmerie. Il s'agissait d'Aimé Vachon, celui-là qui avait été condamné à deux ans moins un jour de prison le 12 avril 1984!

Vachon avait écopé, en avril, d'une condamnation de deux ans moins un jour de prison pour deux vols qualifiés et astreint à une probation de trois ans.

Mais à 17 h., il se trouvait dans un hôtel de Sherbrooke. Et, aux petites heures hier matin, on l'arrêtait dans la cour d'un hôtel, soupçonné du vol avec

violence survenu quelques minutes plus tôt sur la rue Alexandre.

Le détective Guy Chouinard de la PJ poursuit son enquête en marge de cette affaire.

Cette peine lui avait été imposée pour avoir volé, le 29 décembre, 50 \$ dans le pantalon de M. Agénor St-Onge pendant qu'il était inconscient après avoir été attaqué à son domicile de la rue Alexandre et, le 26 février, 230 \$ à des septuagénaires, M. Omer et Mme Emerentienne Guertin, qui avaient aussi été violentés à leur résidence de la rue Olivier.



Aimé Vachon

Moins de trois mois plus tard, le 9 juillet, Vachon était confié pour 15 jours au Centre de transition Renovie Inc. à Sherbrooke.

Il a obtenu, jeudi, un congé spécial pour qu'il puisse rendre visite à sa mère malade à Thetford Mines.

Il tombe du troisième et s'en tire avec quatre côtes brisées

SHERBROOKE (DF) — Une homme de 60 ans s'en est tiré avec quatre côtes brisées seulement après avoir fait un spectaculaire chute de trois étages hier matin, rue Galt ouest.

M. Paul-Emile Brochu, 60 ans, était à peindre le cadre des fenêtres du troisième étage lorsque l'accident s'est produit.

Le propriétaire, depuis plusieurs années, utilisait régulièrement un échafaud qu'il avait construit lui-même pour différentes réparations à son édifice du 933 Galt ouest. Cet échafaud était fixé à la corniche du toit et, selon les détails obtenus

hier, il semble que ce soit la corniche qui ait soudainement lâché à la suite d'une contre-coup sur l'échafaud, entraînant ainsi la chute de M. Brochu.

Ce dernier, qui n'a pas perdu conscience, a brièvement raconté aux policiers ce qui s'était passé alors que les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie s'approprièrent à le transporter au centre hospitalier Saint-Vincent de Paul.

On s'attendait au pire, compte-tenu de la hauteur dont est tombé M. Brochu et, finalement, il n'y avait que quatre côtes de brisées.

Une adolescente voit la mort de près

Une adolescente de 14 ans a vu la mort de près hier en fin d'après-midi, à 18 h., lorsqu'on l'a repêchée inconsciente de la piscine de son oncle, M. Yves Guay, au 2284 des Cascades. Venu à la rescousse, des voisins l'ont sauvée d'une mort certaine en pratiquant le bouche-à-bouche. A l'arrivée des policiers et ambulanciers, Caroline Guay, 14 ans, de Montréal, avait recommencé à respirer grâce à l'intervention de respiration artificielle. Elle a néanmoins été amenée à l'hôpital. Plusieurs enfants se baignaient lorsqu'on s'est aperçu que l'adolescente ne remontait plus à la surface. On s'est empressé de la sortir de l'eau et l'aide est arrivée, avec les résultats que l'on connaît. On ignore si la jeune fille a été victime d'une faiblesse avant de couler à pic.



(Photo La Tribune par Daniel Forgues)

Il réclame une peine concurrente pour six vols par effraction et du recel

SHERBROOKE — Daniel Pépin a raconté hier qu'il avait recouru aux grands moyens pour entreprendre sa réhabilitation en mettant fin à son compagnonnage douteux, en se repliant sur lui-même, en suivant un cours de personnalité, en se mariant pendant sa détention et en renonçant à une libération conditionnelle.

Devant un tel exemple, le défenseur Jean-Pierre Rancourt n'a pu empêcher de soutenir devant le juge Gabriel Lussonde de la Cour

des sessions de la paix que la prison est réellement faite pour la réhabilitation. Il a demandé au tribunal d'imposer une

peine concurrente à son client qui s'était reconnu coupable de six vols par effraction d'une valeur de plus de 3.443 \$ et d'un recel de 1.100 \$ remontant à 1982 et 1983.

Pépin, âgé de 29 ans, de Sherbrooke, a écopé le 29 septembre d'une condamnation à 23 mois de détention pour des vols par effraction totalisant 16.038 \$.

Le procureur Daniel Côté n'a pas caché qu'elle espère bien que l'accusé finira par s'en sortir un jour mais elle pense qu'il mériterait une peine additionnelle.

Un amateur avait déposé que Pépin a suivi 11 sessions de la méthode Silva Bergeron et lui a fait part de son intention de ne plus marcher tout croché dans la vie.

L'ancien surveillant affecté à sa filière, le sergent Raymond Pigeon, a confirmé que l'inculpé progresse dans son cheminement personnel.

L'enquêteur Michel Salvail de la PJ a aussi souhaité bonne chance à Pépin qui peut réussir s'il le désire.

Il a raconté que le prévenu avait commencé à voler de la mon-

naie dans les bouteilles de lait à partir de l'âge de cinq ans et a toujours continué dans cette voie.

M. Salvail a mentionné que Pépin semblait à la tête d'une bande qui avait commis de nombreux cambriolages dans la ville, qu'il a loué un garage pour entreposer le butin, possédait les connexions pour écouler le stock et faisait même affaire avec un fondeur de bijoux.

Me Rancourt a ajouté que son client purgera 20 mois de détention à cause de sa renonciation à une libération conditionnelle et que cela équivaut à environ trois ans de prison.

Le juge Lussonde fera connaître sa sentence le 3 août.

Pas de nouvel indice

COMPTON STATION (GD) — Les policiers du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec poursuivent leur enquête, avec l'aide des limiers du Bureau des enquêtes criminelles de l'Estrie, afin de mettre la main au collet des auteurs de l'incendie qui a détruit la résidence de M. Jean-Luc Pouliot, la semaine dernière.

Si plusieurs suspects ont été in-

terrogés, aucun n'a été inculpé et aucun indice nouveau n'a fait progresser l'enquête.

Les policiers n'ont toutefois pas perdu espoir de faire la lumière sur cet incident. Ils invitent les personnes qui pourraient les aider à identifier les coupables à leur faire part de leurs soupçons. La provenance de toute information relative à cette affaire sera gardée secrète.

Cahot inusité



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

SHERBROOKE (DF) — Un cycliste d'une vingtaine d'années, Guy Dufresne, ne comprenait pas hier, pourquoi une tranchée de Gaz Intercité avait été empli d'asphalte à un tel point que le revêtement dépassait de plusieurs centimètres le revêtement de la rue, faisant ainsi un vilain cahot sur la rue Cabana, près de Denaunt.

Le jeune homme s'interrogeait particulièrement sur cet état de faits après avoir chuté quand sa bicyclette a franchi l'obstacle inusité vers 17 h.

Il a subi une blessure mineure à une jambe et ce sont d'ailleurs les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie qui, appelé sur les lieux, ont pansé sa blessure. Les policiers ont rédigé une plainte et un représentant de Gaz Intercité s'est même rendu sur place. Il semble que plusieurs plaintes aient déjà été formulées pour ce cahot.

Cinq mois à l'ombre

SHERBROOKE — Un Montréalais, qui était venu chercher fortune à Sherbrooke, a été envoyé à l'ombre pour cinq mois et placé sous l'aile protectrice de la justice pour les trois prochaines années.

Il a reçu cette sentence hier du juge Gabriel Lussonde de la Cour des sessions de la paix.

Léo Chrétien, âgé de 18 ans, s'était reconnu coupable de cinq cambriolages d'une valeur totale de

2.630 \$ et de deux tentatives d'effraction entre le 16 juin et le 7 juillet.

Le défenseur Jean Leblanc a représenté qu'une condamnation de cinq mois serait suffisante pour faire comprendre à son client qu'il devait changer de comportement.

Le juge Lussonde a accepté de suivre cette suggestion même s'il ne la trouve pas assez sévère mais il a tenu compte que Chrétien n'avait pas de dossier.

Deux mois de plus

SHERBROOKE — Alain Grandbois a écopé d'une peine de deux mois consécutifs de prison pour avoir causé des blessures avec un couteau à pêche à un individu qui avait sauté sur lui.

Il avait admis sa culpabilité hier à une accusation de lésions corporelles devant le juge Gabriel Lussonde de la Cour des sessions de la paix.

Grandbois, âgé de 18 ans, de Sherbrooke, purge déjà une condamnation de six mois pour un vol qualifié.

Le défenseur Marc Montplaisir

avait représenté que son client revenait de la pêche lorsqu'un individu l'a interpellé en criant "le stool à Grandbois".

Ce dernier a invité son interlocuteur à lui répéter cette expression vexante à trois pouces du nez ce qu'il a entrepris de faire.

Me Montplaisir a précisé que son client était en train de déposer son coffre à pêche sur le sol lorsque l'individu a sauté sur lui.

Grandbois a utilisé son rapala pour se dégager avec les résultats que l'on connaît.

Bouclé pour 14 mois

SHERBROOKE — Jacques Poulin a été bouclé pendant 14 mois pour avoir blessé un livreur de pizza avec le véhicule qu'il venait de lui voler sur la rue Wellington sud le 30 juin.

La victime, M. Daniel Longpré, avait été blessé légèrement lorsqu'elle fut coincée entre un mur et sa voiture qu'elle tentait d'arrêter.

Poulin, âgé de 23 ans, d'East- Angus, a été épinglé quelques minutes plus tard par un policier qui se trouvait en face du restaurant et l'avait vu prendre la fuite à la vitesse d'une navette spéciale.

Il avait eu néanmoins le temps de heurter une automobile, qui en a embouti deux autres, d'effectuer une double boucle sur la rue Wellington et de percuter contre un trottoir.

En lui infligeant cette sentence hier, le juge Gabriel Lussonde de la Cour des sessions de la paix n'a pas caché qu'il ne pouvait tenir compte de l'excuse d'ébriété avancé du prévenu.

Il se trouvait de plus sous le coup d'une probation au moment de ses délits.

Auto volée... puis retrouvée

SHERBROOKE (GD) — Une automobile volée, rue des Blés, dans la soirée de jeudi, a été retrouvée, endommagée, hier matin, en bordure du chemin Goddard.

La voiture aurait été impliquée dans un délit

de fuite survenu vers 1 h. 30, rue Wellington sud.

Les policiers municipaux ont bon espoir de mettre le grappin sur le voleur qui, s'il est pris, devra aussi expliquer pour quelle raison il a quitté la scène de l'accident.

**AIDE JURIDIQUE
BUREAU DE THETFORD MINES**

Me Jacques Lemay, directeur général du Centre Communautaire juridique de l'Estrie, a le plaisir d'annoncer l'engagement, au Bureau d'aide juridique de Thetford Mines, de Me Jacques Samson, avocat.

Me Samson a fait ses études de droit à l'Université de Sherbrooke et a été reçu au Barreau en 1982. Me Samson peut être rejoint à l'adresse suivante:

**69 Notre-Dame sud,
THETFORD MINES, P.Q.
G8G 1J4
Téléphone: (418) 338-2133.**

Les dépôts garantis: des placements à termes variés, capital et intérêts garantis.

Recherchez-vous un mode d'épargne qui vous garantit capital et intérêts? Les Dépôts garantis de la Fiducie du Québec sont peut-être une réponse à vos besoins.

C'est une forme de placement très sécuritaire, le capital et le taux d'intérêt étant garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence des versements d'intérêt. Il n'y a aucuns frais.

13³/₄ 5 ans

Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

**Le rendement, c'est important;
le service l'est tout autant.**

Taux sujets à changement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



Un groupe de touristes et de Sherbrookeois lors de l'un des tours de ville en autobus.

(Photo La Tribune)

Tout Sherbrooke ... en un p'tit tour

SHERBROOKE (RC) — "Sherbrooke: plus qu'une ville", telle est la preuve que les guides du Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke essaient de donner aux touristes et aux sherbrookeois, qui prennent part aux tours de ville que met de l'avant cet organisme depuis une semaine dans les rues de cette localité. S'effectuant en autobus, ces tours de ville permettent en fait à ses participants de connaître davantage Sherbrooke, son histoire, ses citoyens, ses services et ses charmes.

triel comptent d'ailleurs parmi ces édifices et endroits publics que l'on fait connaître aux touristes ou redécouvrir aux Sherbrookeois.

Par ailleurs, tout au long du trajet, un guide du Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke donne à son auditoire des commentaires sur l'histoire de Sherbrooke ou encore des explications sur l'édifice ou l'endroit public devant lequel l'autobus s'apprête à passer.

Clientèle

Questionnée à l'issue d'un tour de ville, la guide, Mme Marie Giroux, a noté qu'il était présentement difficile de distinguer la clientèle qui prenait part à ces tours de ville puisque qu'on en était à la troisième expérience à ce moment-là.

"Après trois tours de ville, je ne peux toutefois vous préciser qu'on a beaucoup de touristes des autres régions du Québec comme le Saguenay-Lac-St-Jean, le Bas du Fleuve et Montréal. Les Sherbrookeois répondent également bien. Cela nous comble d'ailleurs de joie puisque ce projet veut sensibiliser les Sherbrookeois à leur ville", indique Mme Giroux.

Ce service sera offert tout l'été. Il y a un départ à tous les jours (sauf le dimanche) à 13h30. Un minimum de 15 personnes est requis pour un départ et on demande de réserver à l'avance si possible.

Impressionné par les côtes

— un touriste ontarien

par Richard Caron

SHERBROOKE — Le tour de ville qu'orchestre le Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke dans les rues de la ville-reine de l'Estrie semble plaire aux personnes qui décident de la faire.

Du moins, c'est ce qui se dégage d'une mini-enquête menée auprès de quelques personnes qui venaient de prendre part à cette visite touristique.

Pour M. Jacques Tardif, de Vankleek Hill, en Ontario, ce voyage donne une idée originale de ce que l'on peut voir comme touriste à Sherbrooke. "C'est un tour de ville bien intéressant. Je suis impressionné par le fait que le développement de Sherbrooke se soit effectué à travers toutes ces montagnes", note cet Ontarien tout en précisant être dans la région pour assister aux spectacles donnés dans les différents théâtres d'été.

Des explications?

En vacances avec son épouse, Mme Hélène Lemay Demers, de St-Jean-sur-le-Richelieu, s'est dite estomaquée par le style loyaliste de certaines maisons du vieux nord de Sherbrooke. "Il y a de très très belles maisons, mais certaines semblent négligées par leurs propriétaires. Etant donné le cachet pittoresque de celles-ci, on pourrait peut-être poser des petites plaquettes pour expliquer à la gent touriste-

que le style et l'histoire de chacune de ces maisons", indique Mme Lemay Demers.

"En tout cas, de rencherir cette dernière, ce tour de ville m'aura permis de connaître davantage Sherbrooke. Je pensais que ça parlait beaucoup plus anglais que cela et j'ai été surprise de voir le nombre imposant de côtes. Je serais sans doute craintive si je demeurais à Sherbrooke pendant la saison froide. Ça doit être glissant", s'interroge enfin cette résidente du Haut-Richelieu.

M. Pierre Bergerin, de Beauharnois (ville située à quelque 60 kilomètres au sud de Montréal), trouve aussi que les côtes sont légion dans la reine de l'Estrie. "J'entendais souvent parler de la rue King et j'ai profité d'un voyage que j'effectue présentement dans différentes régions du Québec pour venir voir ce que c'était que cette fameuse rue King. C'est une bonne côte", fait-il d'ailleurs remarquer avec stupéfaction.

Parlant du tour de ville en tant que tel, M. Bergerin estime que celui-ci est d'abord très bien narré et qu'il permet de s'orienter plus facilement avec sa voiture par la suite.

nous relate les principaux faits qui ont mar-

ville dont elle ignorait l'existence.

tes qu'elle a prises tout au long de cette visite.



Hélène Lemay St-Jean-sur-Richelieu



Pierre Bergerin Beauharnois



Roger Bergerin St-Chrysostôme



Pauline Labbé St-Lambert



Florence Côté Sherbrooke

"Après cette visite, je vais sans doute prendre ma voiture et aller visiter certaines choses de plus près". Son père, M. Roger Bergerin, de St-Chrysostôme, dans le comté de Huntingdon, se dit ravi de sa visite. "Je venais toujours à Sherbrooke en saucette. Aujourd'hui, j'ai pris le temps d'admirer cette belle ville. Je ne pensais pas que c'était si grand que cela et aussi populaire", souligne pour sa part ce citoyen tout en disant qu'il recommanderait à tout touriste de faire ce tour de ville.

Partie de Sherbrooke depuis bientôt trente ans et en visite chez sa mère, Mme Pauline Labbé, de St-Lambert, demeure stupéfaite de l'expansion et des changements qu'a connus Sherbrooke depuis les dernières années. "Je venais toujours très vite. Je ne m'arrêtais jamais pour admirer les sites enjôleurs de cette ville. C'est l'aménagement qu'on a fait à la plage Blanchard qui m'a le plus surpris", affirme Mme Labbé.

Cette dernière souligne également qu'elle a bien aimé les commentaires que faisait la jeune guide lors de ce tour de ville. "On

qu'elle colonisation de Sherbrooke. J'ai appris beaucoup par ces propos dont la signification des armoiries de la ville", ajoute encore Mme Labbé.

Enfin, Mme Florence Côté, une citoyenne de Sherbrooke et membre d'un groupe de la Résidence de l'Estrie qui prenait part à ce tour de ville, a admis que cette visite lui avait permis de connaître certains coins de sa

"Je demeure à Sherbrooke depuis belle lurette et je ne savais même pas qu'on pouvait avoir une magnifique vue de la ville du haut de la 20e Avenue dans l'extrême est. J'ai aussi appris beaucoup de choses à propos de la petite histoire de Sherbrooke. Je sais maintenant qui est Gilbert Hyatt. C'est le gars qui avait un moulin à farine...", tient à préciser Mme Côté et ce, en référant aux no-

Valcourt en bref

VALCOURT (M.B.) - Le Conseil municipal a refusé une requête à la Société des Handicapés du Québec demandant une quète publique au niveau de la ville tant et aussi longtemps que l'organisme n'ira pas expliquer au conseil sa façon de procéder pour ladite quète.

Les scouts-pionniers se sont vus remettre par le conseil la somme de 18.40\$ pour la taxe d'amusement qu'ils avaient perçue lors d'une projection cinématographique.

M. le conseiller Gilles Dubreuil agira comme promoteur pour les 3 prochains mois.

Les négociations policières se poursuivent toujours au niveau de la municipalité et il ne reste plus que quelques points en litige.

La firme d'ingénieurs conseils SOGESTEC sera avisée du bris des bordures sur le boulevard des Cypres et verra à solutionner ce problème.

L'entrepreneur en excavation Léon Bombardier Inc. a obtenu un contrat de l'ordre de 5 000 \$ pour des travaux de remplissage et de compactage sur la rue Racine.

Le conseil étudiera prochainement la possibilité d'établir un règlement pour enrayer les problèmes causés par les dépôts de graisse dans les conduites municipales.

Il est à noter qu'il y a réglementation concernant les haies et que la municipalité entend bien la faire respecter pour la sécurité publique.

L'analyse de l'eau pour la municipalité sera confiée aux Laboratoires d'environnement SM Enr. de Sherbrooke dont la facturation sera de 729.00\$ annuellement.

Un comité d'étude se penchera sur l'équilibre dans l'utilisation de l'eau au niveau commercial.

Des analyses sur le matériel de compactage sont en cours à la Société d'assainissement des eaux du Québec, ce qui empêche le pavage de la rue Desranleau pour l'instant. Le tout devrait se finaliser sous peu et l'on demande la compréhension des citoyens.

- Nouvelle administration
- Nouveau service
- Nouveau menu

charbon de bois (charcoal) au

Café Terrasse Chez Bob

(Sabots d'Hélène)

Vos hôtes:
Thérèse Benoit, Bob Martimbeau

L'AUBERGE ORFORD

20, Merry sud, MAGOG

Réervations de groupes:
843-9361

REVÊTEMENT DU BRICOLEUR R.T. ENR.

2540, rue Roy, Sherbrooke, 567-0945

A VENDRE:

- ENVIRON 600 VITRINES "THERMOS".
- FENETRES COULISSANTES (SLIDER) ET A GUILLOTINE AVEC CADRE DE METAL
- CONTRE-FENETRES, PORTES D'ALUMINIUM 2" épaisseur
- SURPLUS DE PRISES D'AIR ET DE GOUTTIERES D'ALUMINIUM PRÉPÉINT!

PROMOTION SPÉCIALE SYLVANIA à COOKSHIRE

PRIX SPECIAL en magasin

Télécouleur 20" ESX 167 SYLVANIA

\$479

GARANTIE 40 MOIS
incluse - pièces et main d'oeuvre

Autres modèles de télécouleurs 20" A partir de

\$399

VIDEO VC 2230

\$589

Spécial

10 locations gratuite de films à l'achat d'un vidéo

Quantité limitée

Consultez les vrais spécialistes en électronique

Centre Electronique de Cookshire Inc.

(Prévoit T.V. service)

10, rue Bibeau, Cookshire Tél.: 875-3810

Nombreux autres spéciaux en magasin

A Cookshire,
 vous obtenez plus...
 qualité, prix, service.
PRIX DÉFIANT
TOUTE COMPÉTITION

Même si la municipalité n'a pas obtenu tout ce qu'elle désirait Le maire André Langevin satisfait

par Jean-Pierre Dupuis
COATICOOK — Le maire de la ville de Coaticook, M. André Langevin, a admis ne pas avoir obtenu tout ce que la ville désirait, notamment au chapitre de certaines garanties, mais il considère que la municipalité est chanceuse de s'en tirer de cette façon.

« La ville est très satisfaite de cette nouvelle association même si nous aurions aimé obtenir certaines garanties. Mais je crois que dans le contexte économique actuel il est difficile de faire mieux et surtout d'une façon aussi rapide. Je crois que nous avons atteint notre objectif de départ qui était de trouver du travail aux employés de la Celanese. En plus il s'agit d'une solution permanente ce qui est d'autant plus intéressant. Nous avons perdu 170 emplois avec le retrait de Celanese

mais d'un autre côté on parle d'une possibilité de 300, ce qui est excellent. » de lancer M. Langevin.

« Non seulement nous gardons les emplois des travailleurs de la Celanese mais nous assurons en plus une certaine perspective d'avenir pour les jeunes qui s'en viennent et qui cherchent de l'emploi. C'est peut-être faire preuve de beaucoup d'optimisme mais je suis à prendre. Il a précisé que sa compagnie avait de nombreuses respon-

extrêmement confiant avec les dirigeants de Produits Cellulaires Waterville. Avec des gens comme eux, on peut se permettre de rêver. »

Pour sa part, le président de Produits Cellulaires Waterville, M. Tom Markey, s'est dit heureux de venir s'installer à Coaticook et compte y installer une usine de première qualité. « Soyez certains que nous ferons tout en notre possible pour créer de nombreux emplois à Coaticook. Je suis confiant de pouvoir amener la création de 300 emplois en trois ans. Nous ne venons pas à Coaticook pour le plaisir de le faire. Nous avons l'intention ferme d'y investir de fortes sommes d'argent et de faire l'achat des bâti-

ments de Coaticook. »
M. Markey a tenu à souligner la grande compréhension de Celanese et l'apport de cette compagnie à Coaticook au cours des dernières années. Il s'est dit assuré que Produits Cellulaires Waterville et Celanese s'entendraient facilement d'ici le 15 janvier, date où l'usine de Coaticook, sous le nom de Celanese, doit fermer ses portes.

Réactions de Celanese

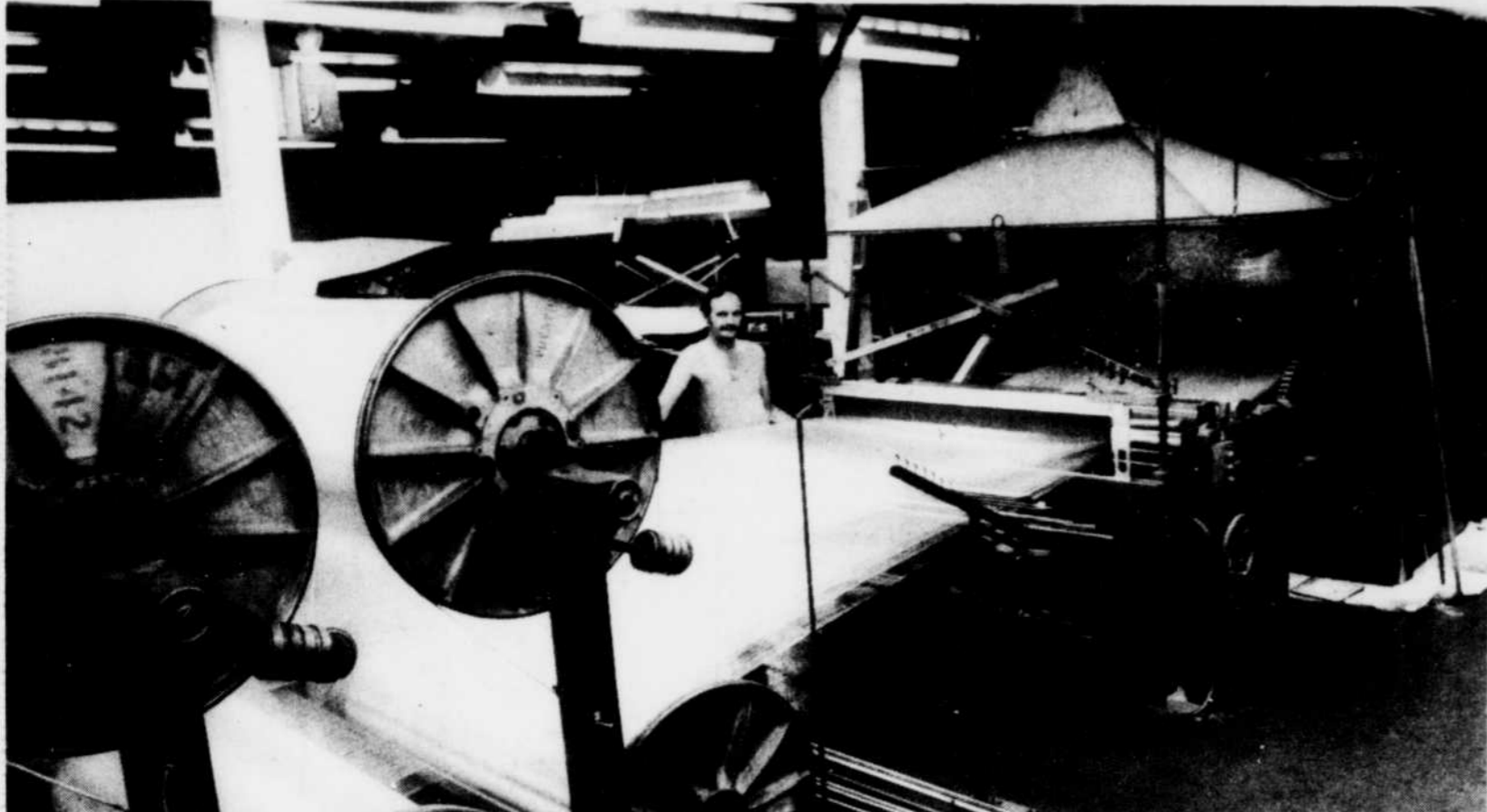
M. François Sanchez, responsable des plans de Drummondville et Coaticook pour la Celanese, a rappelé que la décision de fermer l'usine de Coaticook avait été difficile à cause de problèmes sociaux et que pour cette raison Celanese avait accepté de

vendre les bâtiments à la ville pour la somme symbolique de un dollar. C'est d'ailleurs à la suite de cette décision de Celanese que les négociations ont été amorcées entre la ville de Coaticook et Produits Cellulaires Waterville.

M. Sanchez donnait l'impression d'un homme très déçu. Lorsqu'il a quitté les locaux où se réunissaient les différents intervenants, à l'issue de la conférence de presse, certains de ses amis ont indiqué qu'il n'avait pas nécessairement apprécié la tournure des événements concernant certains aspects de l'entente. On croit savoir que M. Sanchez ne serait pas enchanté de l'idée de partager les locaux de Coaticook avec Produits Cellulaires Waterville pour une certaine période.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)
André Langevin



Un dernier coup d'oeil sur les immenses machines utilisées à l'industrie Celanese de Coaticook qui a été, pendant de nom-

breuses années, le gagne-pain de plusieurs travailleurs.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le syndicat plus ou moins satisfait

par Jean-Pierre Dupuis
COATICOOK — Les représentants du syndicat des employés de la Celanese ne sautent pas de joie à la suite de l'annonce faite par la ville de Coaticook concernant la venue de Produits Cellulaires Waterville. Ce matin ils doivent rencontrer, en compagnie des employés de l'usine, le maire de Coaticook et des représentants de Produits Cellulaires Waterville afin d'obtenir certains éclaircissements.

Selon les quelques informations obtenues, le syndicat a signé un protocole d'entente avec Produits Cellulaires Waterville, protocole que les syndiqués ont paraphé parce qu'ils avaient « la corde au cou », pour employer l'expression d'un délégué syndical.

« Je trouve ça illogique », de lancer un délégué syndical qui ne mâchait pas ses mots. « Pour nous, cette entente-là est loin d'être si extraordinaire. Demain lors de la réunion vous allez connaître l'autre côté de la médaille et vous apprendrez des choses très intéressantes. »

Mis au courant de ces propos, le maire Langevin a fait savoir qu'il n'était pas question de s'en faire avec ça et que ce matin tout serait rentré dans l'ordre. « Nous allons expliquer ce qui se passe aux travailleurs et j'ai bien l'impression qu'il n'y aura pas de problème par la suite. »

Premiers départs

Les premiers employés de Celanese quitteront le plan de Coaticook le 21 septembre, trois mois après l'annonce de la fermeture de l'usine. Des 170 employés de Coaticook, une quarantaine devraient bénéficier des avantages d'une pré-retraite.

Des députés réjouis

par Jean-Pierre Dupuis
COATICOOK — Les trois députés présents lors de l'annonce de l'expansion de Produits Cellulaires Waterville à Coaticook, MM. Claude Tessier, Georges Vaillancourt et Réal Rancourt se sont réjouis de cette nouvelle et de la rapidité des négociations.

M. Tessier, qui à plusieurs reprises avait dénoncé la politique d'importations du textile de son gouvernement, n'a pas manqué de souligner le dynamisme de Produits Cellulaires Waterville. « Ce qui me fait le plus plaisir, c'est que parmi les dirigeants on retrouve des petits gars de chez nous comme Rodolphe Chagnon ou Emile Couture. Des gars qui savent où ils s'en vont et qui sont des rouages importants dans cette compagnie. Ce que je trouve extraordinaire, c'est la rapidité d'action de la ville de Coaticook et de la compagnie. Nous n'avons pas eu besoin d'attendre bien longtemps. S'ils ont besoin d'aide ils n'ont qu'à venir voir et je me ferai un plaisir de donner un coup de main aux dirigeants de cette compagnie. »

sur une entreprise comme Produits Cellulaires de Waterville. « Nous sommes chanceux dans notre malchance. Les gens de Coaticook vont maintenant pouvoir respirer plus à l'aise. Je suis bien heureux qu'une telle solution, au problème de la fermeture de Celanese, ait été trouvée. »

M. Rancourt a souligné que son gouvernement ferait en son possible pour aider les travailleurs qui désirent profiter du programme de pré-retraite et ceux qui auront à se recycler pour leur nouvel emploi.

Le député Vaillancourt a expliqué que les gens de Coaticook pouvaient se considérer chanceux de compter



G. Vaillancourt C. Tessier R. Rancourt

Quoi faire en Estrie?

• Théâtre dans les parcs du quartier centre

A partir de demain et jusqu'au 22 août, la troupe de théâtre « Légendes populaires », issue d'un projet Été Canada en collaboration avec le comité de loisirs Immaculée Conception et les Services récréatifs et communautaires de Sherbrooke, donneront trois spectacles par parc à partir de légendes populaires sherbrookoises. Les parcs Camirand, Goyette, Racine, Larocque, à 19.00 heures et Portlad, Howard et la place d'animation du centre-ville à 13.00 heures accueilleront cette troupe à chaque soir ou jour de beau temps. Il suffit d'appeler à 565-2836 pour plus de renseignements.

• Fête du Lac des Nations

A compter de mercredi, ce sera la fête au Lac des Nations et ce jusqu'à dimanche prochain. C'est pour Sherbrooke, l'événement touristique majeur de l'été dans un décor de rêve, soit l'un des plus beaux parcs urbains de tout le Québec.

• La Villanelle

Cette troupe folklorique suisse chantera la messe de 11.15 demain à la paroisse St-Jean Baptiste et donnera un spectacle de musique traditionnelle et contemporaine dimanche soir au parc Jacques Cartier à compter de 18.30 heures. En cas de pluie, le spectacle aura lieu au Pavillon du Parc Jacques Cartier.

• Euterpe vous attend à Orford

La muse de la musique ne vous a peut-être pas porté à jouer d'un instrument, mais ceux qui ont été visités par elle vous charmeront au centre d'arts Orford samedi avec de la musique de chambre et dimanche lors de brunchs musicaux, mardi au Parc Camirand de Sherbrooke, jeudi à l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke ou au camp musical d'Asbestos.

De plus, le créateur de bijoux Pierre Brassard dont on parle dans les pages de spectacles de cette édition sera là jusqu'à demain. A compter du 17. Mme Lisette Lemieux, qui oeuvre dans le verre gravé, accueillera les visiteurs.

Le dossier du lac Lovering Propriétaires on ne peut plus déterminés

par Sylvain Bourassa
MAGOG — « Je n'enlèverai certainement pas mes roulottes, et mes deux remises d'ici. La remise dans le fond de la cour est là depuis une douzaine d'années, je ne vois pas ce qui est maintenant changé. »

M. Léopold Lapointe est un des seuls résidents du domaine du lac Lovering ayant reçu un avis d'infraction qu'il ait été possible de rejoindre hier.

Plusieurs roulottes et maisons mobiles se rempliront au cours des prochains jours vu les vacances annuelles de la construction, et les réactions risquent de se faire plus vives, selon certains.

Plusieurs résidents possédant des maisons mobiles sur le domaine ont déclaré ne pas avoir reçu de lettres de ce genre. Les résidences principales de ces personnes étant hors de la région, il est toutefois possible, selon les propriétaires, qu'ils aient reçu leur lettre et qu'ils n'en aient pas été avisés.

Les personnes interrogées, une dizaine en tout, ont été unanimes à dire qu'elles n'avaient jamais été mises au courant du règlement 221 de la municipalité, datant de 1964, qui ne permet pas l'aménagement de tentes, roulottes ou de maisons mobiles sur le domaine. Les ven-

deurs auraient affirmé aux résidents qu'il leur était possible de faire ce qu'ils voulaient sur leur terrain. Les propriétaires ont mentionné entre autres les noms de M. Miller et de M. Paul Tremblay comme vendeurs.

Ces déclarations confirment en fait les dires du maire de la municipalité du canton de Magog, M. Roger Renaud, qui accusait MM. Miller et Tremblay de faire acte de mauvaise volonté dans le dossier.

Jusqu'à maintenant, la municipalité a envoyé des lettres d'infractions à neuf personnes. Ces derniers ont droit à 15 jours pour répondre à la missive, et à un délai de 10 jours pour évacuer les tentes, roulottes ou maisons mobiles illégales.

En cas de non-réponse, un deuxième avis est envoyé, le délai de réponse étant toutefois réduit à 10 jours. Devant le refus des propriétaires à se conformer au règlement, le dossier se rendra en cour municipale.

Reboisement à prévoir

LAC-MEGANTIC (GD) — Grâce à une subvention de 81,593 \$ qui lui a été octroyée dans le cadre du programme gouvernemental Canada au travail, la société Industries Manufacturières Mégantic reboisera 238 hectares de forêt ravagées par la tordeuse des bourgeons de l'épini-

35 personnes seront affectées à cette tâche pendant une période de cinq semaines.

L'entreprise défraiera une partie du coût du reboisement, soit une somme de 35,427 \$.

Bienvenue à notre Bar à Salade

T.M. OF M.C. DE BURGER KING CORP. 1984

C'est le temps des **FRAISES!**

Apportez vos contenants.

OUVERTURE de 7h à 21h

FRAISIERE MAURICE JOUIS

Pour informations: **835-5333**

102088 Sherbrooke Lamoignon

ÉCOULEMENT D'INVENTAIRE

Modèles 84

SPÉCIAUX sur les 58 derniers modèles d'autos et camions 1984

Valides jusqu'au 1er août 84

Gaston Dumas propr.

Exemple: **RELIANT 84**

4 portes, 4 vitesses, moteur 2.2, radio, horloge, servofreins, servodirection, sièges en tissu, pour 6 personnes, suspension ultra robuste.

Spécial **\$8,600**

SUPER SPÉCIAL sur tous les **CAMIONS DODGE D150** en inventaire.

Exemple: Prix de détail: **\$11,767.**

Spécial **\$10,103⁸⁵**

Pas d'échange. Préparation et transport inclus: taxe en sus.

WEEDON AUTOMOBILE (1977 inc.)

Ventes d'autos neuves et usagées

326, 2e Avenue — Weedon — 877-2833

102027

Des résidents d'East-Angus vivent sans eau

par Jean Donato
 EAST-ANGUS — Peut-on imaginer de vivre sans cette eau qui coule si abondante de nos robinets? C'est une chose presque inconcevable dans notre société moderne. Pourtant, c'est le lot quotidien de certains citoyens d'East-Angus. L'eau qui coule de leurs robinets est impropre à la consommation. Selon une récente étude, effectuée par le ministère de l'Environnement, cette eau contient "du calcium, du fer, du manganèse, du chlorure de sodium", elle est "dure, colorée et turbide" (trouble). De plus, elle est impossible à traiter domestiquement.

Pour une résidente de la rue Angus sud, Mme Gérald Desruisseaux, mère de cinq enfants, cela veut dire le transport de litres et de litres d'eau. De l'eau pour boire, pour faire la cuisine, pour faire sa toilette. "Prendriez-vous un bain dans de l'eau salée brune?" lance-t-elle. Il faut aussi de l'eau pour la lessive. Un autre résident, M. Gérald Brault, nous a expliqué qu'il était impossible de blanchir le linge.

"Tout devient jaune, dit-il, pour le linge ordinaire ça peut toujours s'endurer". Pour le reste, chez M. Brault on lave ailleurs.

Mme Desruisseaux, pour sa part, ajoute à l'eau de sa lessive, la moitié d'eau en provenance d'ailleurs, qu'elle doit transporter hiver comme été. Elle avoue que cette tâche lui prend toutes ses énergies vives.

La situation dure depuis 1979. L'histoire remonte à la construction en 1973 de la voie de contournement qui ceinture East-Angus, la route 101. Au cours des travaux, on a fait usage de dynamite, comme c'est souvent le cas. Or il s'avère, selon une étude du ministère des Transports même, que le dynamitage provoqua des fissures dans le roc, permettant ainsi à la pluie et à la fonte des neiges de s'infiltrer dans les puits. La rue Angus sud devint une large bretelle à quatre voies, ouvrant l'accès à la ville et à la route vers Cookshire.

Au fil des ans, les épandages de sel sur cette artère importante ont fini par contaminer les puits de certains riverains. C'est ainsi que ces derniers sont maintenant aux prises avec le problème que l'on sait.

Québec n'a rien fait malgré des démarches multiples

EAST-ANGUS (JD) — Mme Gérald Desruisseaux possède des archives impressionnantes, contenant des lettres, pétitions et autres documents reçus de ou adressés à des personnes allant des fonctionnaires aux députés, en passant par le maire et le Protecteur du citoyen. Pour Mme Desruisseaux le fond du problème, "c'est le manque de communication entre les divers ministères impliqués (Transports, Environnement, Affaires municipales), la municipalité et les citoyens".

Voici ce que répondit Me Jacques Robitaille, l'assistant de l'Ombudsman, le 28 septembre 1983, à la plainte de M. Brault "concernant la lenteur du ministère des Transports du Québec à solutionner le problème". Il informe qu'une "enquête" du Service des réclamations sur dommages de Montréal, "permet de découvrir que le ministère des Transports était bien responsable des dommages subis par votre puits".

Deux ans après cette enquête, Me Robitaille s'étonne que la situation ne soit pas corrigée. Il constate que le ministère "avait perdu beaucoup de vigueur" dans ce dossier. Il reconnaît que ce dernier avait "fait reporter sur les épaules de la municipalité d'East-Angus" le soin d'apporter une solution, "la meilleure", c'est-à-dire le prolongement du réseau d'aqueduc municipal jusqu'au bout de la rue.



(Photo La Tribune par Jean Donato)

Des résidents de la rue Angus sud, doivent vivre sans eau potable.

Des égouts domestiques branchés sur l'égout pluvial

EAST-ANGUS (JD) — Le maire d'East-Angus, M. Roland Brousseau, a confirmé ce que plusieurs résidents avaient révélé. Les égouts de certains d'entre eux sont branchés directement sur l'égout pluvial au bord de la route, et ce, à l'encontre de tous les règlements de l'Environnement. Quelques résidents ont allégué que cela se serait fait au sus et avec l'aide du ministère des Transports.

Le maire Brousseau trouve "inqualifiable" l'attitude du ministère qu'il accuse de "négligence inouïe". En décembre 1983, M. Brousseau, nouvellement élu, exigea que celui-ci assume la totalité des coûts des travaux. M. Potvin, du Service des réclamations offre de verser seulement 10%. Il juge que cette proposition est "juste et équitable" puisque seulement trois des 21 résidents ont porté plainte contre le ministère. Enfin, il affirme que la qualité de l'eau laissait déjà à désirer. "Ca fait des années que les gens se plaignent de l'eau", a-t-il dit.

Et que pensent les résidents de la rue Angus sud, de tout cela? Aucun n'est heureux d'avoir à débours plus de 1.800 \$, mais une dizaine d'entre eux, présents à une assemblée récente, ont accepté le projet de prolongement, "surtout à cause des égouts". Certains n'ont aucun problème avec leur puits, comme M. Henri Brault qui dit fièrement, "J'aime mieux mon eau que celle de la ville". D'autres, comme M. Gérald Brault, ont fini par s'y faire et préfèrent continuer de la même façon, plutôt qu'engager d'autres dépenses. "A mon âge, avoue-t-il, je n'en ai plus pour longtemps".



(Photo La Tribune par Jean Donato)

Les égouts domestiques de certains résidents de la rue Angus sud sont branchés directement sur l'égout pluvial au bord de la route, et ce, à l'encontre de tous les règlements de l'Environnement.

Les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc municipal coûtent 72.983 \$ pour l'eau et environ 50.000 \$ pour les égouts, d'après une évaluation commandée par le conseil.

d'assumer la totalité d'un règlement d'emprunt. De plus elle devra facturer 1.800 \$ à chacun des 21 résidents qui devront aussi défrayer le coût du raccordement de leur maison au réseau d'aqueduc. C'est à ces conditions que la ville pourra bénéficier d'un octroi dans le cadre du programme PAIRA. Le gouvernement verserait alors une proportion encore indéterminée du coût des travaux. Celle-ci pourrait atteindre 75%. Pour le maire ces octrois sont des leurres et il refuse d'engager la municipalité qui "n'a absolument pas les moyens" d'exécuter ces travaux. Même s'il sympathise avec "l'injustice" dont sont victimes ses concitoyens, il attend que le gouvernement provincial assume ses responsabilités.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

East-Angus se remet de la mini-tornade

EAST-ANGUS (GD) — Pendant qu'hier matin des menuisiers réparaient le toit du centre d'accueil pour personnes âgées La Sapinière, endommagé par la tornade qui a frappé East-Angus au début de la soirée de jeudi, les employés municipaux ramassaient les branches brisées par le vent et abattaient des arbres qui n'auraient probablement pas résisté à une autre bourrasque.

Le vent qui n'a frappé qu'un secteur très restreint de la ville et causé des dégâts évalués à une cinquantaine de milliers de dollars, a toutefois provoqué une panne d'électricité qui plongea le quartier sud de la ville dans le noir, pendant trois heures, et qui n'a été réparée qu'après cinq heures dans le quartier nord.

Employé municipal heurté par une voiture à Magog

MAGOG (GP) — Un employé municipal du service des travaux publics, M. Benoit Groleau, a été blessé aux jambes dans un accident de la circulation survenu vers 13h.

On ignore, pour le moment, si les autorités municipales et les personnes dont les propriétés ont été endommagées réclameront une indemnisation.

FRAISES

Plus de 15 ans d'expérience vous garantissent une organisation efficace et des fraises de première qualité.

Venez les cueillir vous-mêmes!

Une suggestion: apportez vos contenants.

TOUS LES JOURS de 7h a.m. à 7h p.m.

Cette année "LES FRAISES SONT A LA CREME" ... chez nous! En vente: crème douce sur les lieux

Les fraisières du Québec JOSEPH WERA INC.

2 1/2 milles du centre de Lennoxville direction Stanstead, Jct Route 143-147
 562-2288 / 562-5938

Egalement à St-Jean (près de Montréal)
 772, Jacques-Cartier sud (514) 346-3916

Quantité et qualité. Service rapide et courtols.

COURS OFFERTS AUX ADULTES

TEMPS PLEIN FORMATION PROFESSIONNELLE

- DEBUTANT

TRAITEMENT DE TEXTES

début: 1984-08-13
 durée: 25 jours
 endroit: SHERBROOKE

EBENISTERIE ARTISANALE

début: 1984-11-12
 durée: 240 jours
 endroit: SHERBROOKE

CENTRES DE RECRUTEMENT

À LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION D'ESTRIE
 OU
 AU CENTRE TRAVAIL-QUÉBEC
 OU
 AU CENTRE D'EMPLOI DU CANADA DE VOTRE LOCALITÉ

(819) 569-9761

LES FRAIS D'APPELS INTERURBAINS SONT ACCEPTÉS

CFPS COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION D'ESTRIE

en collaboration avec

LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Venez faire l'essai d'une TOPAZ 84

Une expérience incroyable!

Premiers arrivés, premiers servis. Stock 1287-0 TOPAZ L Berline, 4 portes, 1984

Rég. \$9,949. Spécial \$8,319

POUR 4 JOURS SEULEMENT les 12-13-14-16 juillet 84

\$1000 de rabais

<ul style="list-style-type: none"> - Traction avant - Moteur 2300 HSC - Susp. indép. aux 4 roues - Batterie sans entretien - Dégivreur de lunette arrière - Boîte man. 5 vitesses 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction assistée - Radio AM - Deux rétroviseurs à télécom. - Freins assistés - Pneus radiaux ceinturés acier - Sièges avant à dossier inclin.
---	--

Le VOITURIER

735, King est, Sherbrooke (819) 569-5981

Enfin à l'

LE RISTORANTE "DA LEONARDO"

Cuisine italienne, Pâtes fraîches

Ouverture: Mardi, 17 juillet à 17h00

Vos hôtes: Thérèse Benoit et Bob Martimbeault

Heures d'ouverture: de 17h à 23h

L'AUBERGE ORFORD Pour Réservations: **843-9361**

20, Merry sud, MAGOG

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Festival mondial de folklore



Vendredi 13... porte chance au défilé

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE - Le vendredi 13, conjugué à un soir de pleine lune, aura été bénéfique pour les dirigeants du Festival mondial de folklore de Drummondville.

En effet, la parade tant attendue se déroulait sans encombre à compter de 23 heures hier soir en présence de plusieurs dizaines de milliers de spectateurs enthousiastes.

Dès 22 heures, une heure avant le début du défilé, la police rapportait qu'il y avait autant de monde que la veille, soit environ 50.000 personnes.

Jeudi soir, une averse, aussi imprévue que violente, avait inondé la foule, forçant les gens à s'enfuir ou à tenter de retrouver un abri. La pluie, qui avait duré plus d'une heure, avait forcé l'annulation de l'événement.

Hier soir, le temps doux surmonté d'un ciel clair, constituait un climat idéal pour cette activité.

Les 17 troupes de danseurs et danseuses, escortées de 500 porteurs de flambeaux, ont quitté le parc Ste-Thérèse pour emprunter la rue Lindsay, passer devant l'hôtel de ville où était érigée l'estrade d'honneur, tourner sur Marchand et ensuite sur Hériot. De là, la parade se rendait au Parc Woodvatt où un

impressionnant feu d'artifice avait été organisé.

Par la suite, beaucoup restaient à la folkothèque, une grande tente érigée dans le parc pour compléter la soirée sur des airs de folklore des pas participants.

Au début du défilé, les différents corps policiers ne rapportaient aucun incident digne de mention.

Beaucoup de gens, qui étaient présents la veille, étaient revenus. D'autres, qui ne travaillent pas aujourd'hui ou qui commencent leurs vacances, étaient venus s'ajouter et l'atmosphère était à la fête.

Un décompte rapide permettait d'évaluer la foule à plus de 50.000 personnes, sans cependant s'assurer qu'elle atteignait les 80.000 personnes de l'an dernier.

Aujourd'hui et demain se déroulent les derniers moments de ce festival, le 31ème du genre à Drummondville. Même si de tels festivals sont fréquents en Europe, c'est le seul à se tenir au Canada et même en Amérique du Nord.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Le défilé de nuit du festival de folklore attire toujours une foule impressionnante qui, avant l'arrivée de la parade, emplit presque la rue au complet sur les deux milles du parcours. Ici, à l'angle des rues Marchand et Lindsay.

Horaire du Festival

DRUMMONDVILLE (GP) - La journée de samedi est consacrée aux ethnies au Festival de Folklore. Plusieurs troupes canadiennes, représentant différents pays du monde se produisent sur différentes scènes, soit à la Folkothèque, soit sur les estrades extérieures. C'est pourquoi on pourra voir aujourd'hui des troupes québécoises formées de danseurs originaires de Colombie, de Bolivie, de la Hongrie, du Maroc, d'Israël, du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie. Cette visite a un double but: donner un peu de relâche aux troupes internationales et faire connaître les troupes du Québec, représentant leur pays d'origine.

Voici l'horaire détaillé des troupes internationales.

11h30: L'Allemagne anime au Parc des Voltigeurs.

12h: La France se rend à la Folkothèque.

14h: La Chine, l'Allemagne et la France donnent un spectacle au Centre Marcel Dionne.

15h: Réception civique à l'hôtel de ville de 8 troupes nationales.

17h: La troupe du Québec anime à la Folkothèque.

20h: La Corée, la Belgique et la Yougoslavie, ainsi que la troupe turque d'Ontario, donnent un spectacle au Centre Marcel Dionne.

21h: La Suède est à la Folkothèque. Quant à dimanche, dernière journée du festival, voici le programme des principales activités.

10h: Au centre Marcel Dionne, toutes les troupes sont invitées à participer à la Messe Québécoise.

20h: Au Centre Marcel Dionne, spectacle de clôture avec toutes les troupes.

22h30: Toutes les troupes animent au Centre-ville, soit au Parc Woodvatt, soit au Parc St-Frédéric, soit à la Folkothèque.

Dernière fin de semaine

DRUMMONDVILLE (GP) - Dimanche soir, ce sera la fin du festival de folklore de Drummondville. D'ici là se tiendront les dernières festivités, comme la messe québécoise dimanche matin et surtout la soirée de clôture dimanche, toutes deux au Centre Marcel Dionne, activités auxquelles toutes les troupes sont invitées.

Hier vendredi, une dizaine de troupes se sont produites au Centre culturel, en surplus du programme habituel, pour l'enregistrement d'une émission qui sera diffusée à Radio-Canada, au printemps 1985, dans le cadre des Beaux Dimanches.

Lundi, ce sera le départ des troupes et l'occasion pour le 31ème festival, un succès aussi grand que l'an dernier jusqu'à maintenant, d'entrer dans le royaume des souvenirs...

Achat de Bellevue

Concertation régionale qui ouvre des horizons

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES - L'acquisition de la propriété Bellevue par la ville de Thetford-Mines est le résultat d'une concertation entre les intervenants économiques et mu-

nicipaux du milieu. Cette collaboration ouvre des horizons intéressants pour l'avenir de la région, car les gens du milieu ont compris l'importance de travailler ensemble.

Voilà le message véhiculé par les

représentants de toutes les parties impliquées dans cet important dossier qui a connu son aboutissement hier à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville de Thetford-Mines lors de la signature du contrat d'achat entre les édiles de la corporation municipale et le représentant de la Banque fédérale de développement (BFD).

Le maire de Thetford-Mines, Marc Bergeron, a précisé que la cérémonie de signature constituait un événement important pour l'avenir de la région, du fait que cette transaction démontrait que les gens du milieu acceptaient de se prendre en main en vue d'assurer un essor économique à la région. Selon lui, la concrétisation de ce dossier n'aurait pu être possible sans la collaboration des dirigeants de la municipalité de Thetford-Sud.

450,000 \$

Thetford-Mines devient donc propriétaire d'un terrain de 3 millions de pieds carrés et d'une bâtisse de 225.000 pieds carrés pour un déboursé total de 450.000 \$. D'une part, Thetford-Mines a versé 400.000 \$ à la BFD et 202.339,65 \$ à Thetford-Sud en guise de paiement pour les

arrangements de taxes sur la propriété Bellevue. D'autre part, Thetford-Sud a remis à Thetford-Mines un montant de 152.339,65 \$ à titre de participation à la relance économique régionale.

Le maire Lorenzo St-Cyr de Thetford-Sud a précisé que ce montant était considérable pour une localité de moins de 3.000 habitants, qui n'a pas l'opportunité d'avoir sur son territoire une compagnie minière pour engraisser davantage ses coffres. Selon lui, le geste de sa municipalité démontre jusqu'à quel point les gens de Thetford-Sud croient à l'importance de s'impliquer dans la relance.

Vente à rabais

Le directeur général adjoint pour le district de l'est du Québec à la BFD, Claude Martin, a précisé que cette transaction représentait une belle grande vente à rabais en ce vendredi 13. Évaluée à près de 4 millions \$, la bâtisse de Bellevue nécessiterait aujourd'hui un déboursé de l'ordre de 7 à 8 millions \$ pour la reconstruire.

Surtout, de préciser M. Martin, que la BFD a toujours bien entretenu le bâtiment, occasionnant

alors des frais importants. "Nous en étions rendus à nous demander s'il ne serait pas plus rentable de démolir l'usine afin de diminuer nos charges." D'ailleurs, par la seule récupération et la revente de poutrelles d'acier et autres matériaux ayant servi à la construction de la bâtisse, la BFD aurait pu obtenir un montant supérieur à celui versé par la ville de Thetford-Mines pour l'achat de toute la propriété.

Mais, M. Martin se réjouit de la conclusion du dossier parce qu'il pense que les gens du milieu seront mieux placés pour assurer une utilisation rationnelle de ce vaste bâtiment, inoccupé depuis déjà plusieurs années.

Roto en septembre

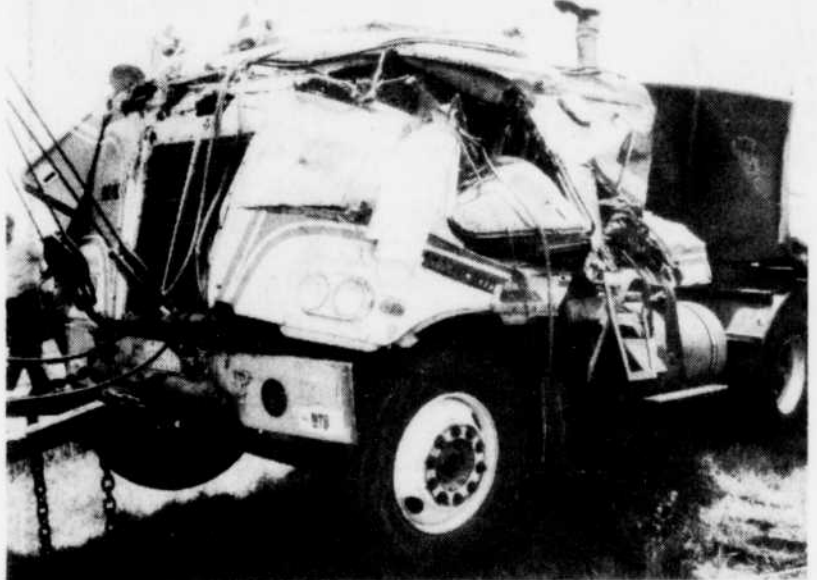
A cet effet, le président du Comité de relance économique de la région, Jacques Ferron, a précisé qu'un accord de principe était intervenu avec les édiles de Thetford-Mines pour la location de 60.000 pieds carrés dans l'édifice Bellevue.

La compagnie Roto Brokers Ltd, actuellement en opération dans la région de Toronto, déménagera ses installations au début du mois de

septembre, favorisant ainsi la création directe de quelque 40 nouveaux emplois dans la région.

Le déménagement de cette entreprise, spécialisée dans la fabrication de rotors, a été rendu possible grâce à l'implication financière de la Société nationale de l'amiante (SNA) et du Comité de relance. D'une part, le Comité et la SNA ont effectué un prêt de 500.000 \$ à la compagnie qui sera dorénavant connue sous le vocable de Roto SNA Inc. et, d'autre part, acheté 50 pour cent des actions pour un montant de 500.000 \$. La participation financière de la SNA se situe à 800.000 \$ en regard de 200.000 \$ pour les membres du Comité. Le nouveau Conseil d'administration de Roto regroupe trois représentants de la région, soit MM Ferron du Comité, Benoit Cartier et André Busque de la SNA.

Par ailleurs, M. Ferron a précisé que d'autres dossiers devraient se finaliser d'ici la fin de l'année 1984. Il espère même pouvoir occuper presque entièrement la bâtisse Bellevue. Sans le mentionner, il faisait directement allusion à la relocation possible d'une autre entreprise ontarienne, Canadian Metallic Break Ltd.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Camion renversé

Un camion-remorque s'est renversé sur le côté hier vers midi sur l'autoroute 20 à la hauteur de Drummondville, dans la courbe de Grantham-Ouest. Le conducteur, qui aurait eu un moment de distraction, a été blessé: il est demeuré coincé dans son habitacle pendant de longues minutes. La passagère s'en est tirée indemne. La cargaison de panneaux de contreplaqué s'est répandue sur la terre-plein. L'accident a donné lieu à un embouteillage sur trois ou quatre kilomètres.

Office des Personnes handicapées: expansion et 83 emplois de plus

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE - L'Office des Personnes handicapées du Québec, dont le siège social est à Drummondville, agrandira considérablement ses locaux et doublera presque ses effectifs dans les prochains mois.

C'est ce qu'a confié hier à la Tribune le directeur général de cet organisme gouvernemental, M. Jean-Jacques Paradis, à la suite de l'approbation du Conseil du Trésor d'un important plan d'expansion de l'OPHQ lui accordant 83 emplois supplémentaires.

L'OPHQ augmentera ses locaux d'environ 8.000 pieds carrés, en s'installant dans 10 modules doubles de l'ancien Cégep de la rue des Ecoles, tout en conservant son édifice principal de la rue Brock et ses bureaux de l'édifice provincial.

L'agrandissement fait dans l'ancien Cégep sera de 120 pieds de longueur et 74 pieds de largeur. Des améliorations seront faites pour y installer 47 employés de l'OPHQ. Par la même occasion, le Conseil

du trésor a autorisé l'OPHQ à augmenter son personnel. Le nombre de postes permanents passera de 85 à 131, soit une augmentation de 46. Quant aux employés occasionnels, ils passeront de 14 à 44 personnes. Dix-huit autres employés seront affectés à des projets spécifiques. Le personnel total de l'OPHQ passera donc de 99 à 193 employés.

Il s'agit d'une augmentation de 1,5 million \$ de la masse salariale, dont une grande partie sera affectée au siège social de Drummondville. Les études sont présentement en cours pour déterminer les modalités d'affectation de ce nouveau personnel. Outre Drummondville, plusieurs nouveaux employés seront affectés aux 11 bureaux régionaux existants dans le Québec.

Il faudra attendre plus d'un mois pour déterminer la nature et la localisation des postes, dit M. Paradis, pour la finalisation du dossier, soit, précise-t-il, en tenant compte des vacances annuelles, vers la mi-août.

...en bref

Bois-Francs

• 113 plaintes

VICTORIAVILLE - Le service de la police de Victoriaville a reçu un total de 113 plaintes au cours de juin, révèle le rapport mensuel du directeur Jean Dion. De ce nombre, 32 étaient reliées à des méfaits et 22 à des vols de plus de 200 \$.

• Artistes de passage

VICTORIAVILLE - Plusieurs artistes de renom seront de passage à Victoriaville lors de l'Exposition régionale. Acadienne au style bien particulier, Edith Butler donnera un spectacle le mardi 7 août dans le cadre des cérémonies d'ouverture. Elle sera suivie de Michel Louvain qui effectuera un retour après avoir participé en 1982. Michèle Richard, le 10 août, Johnny Jet Black and the Come Back, le 11, Charlie Landry, Gilles Gosselin, Bobby Hachey, et la Relève Beauceronne, le 12, présenteront aussi des spectacles.

• "La chambre mandarine"

VICTORIAVILLE - La troupe de théâtre du Doux-délice présente l'excellente pièce "La chambre mandarine" de l'auteur Robert Thomas au Perce-Rêve pendant la saison estivale. Les représentations se tiennent du jeudi au dimanche, à compter de 20h30.

VENTE de TUILES
(préart en boîte)

LOT DE TUILES SANS CIRAGE Environ 2000 pieds carrés Rég. 1.39 pour	69¢	TUILES SOLARIAN ARMSTRONG Rég. 1.49 pour	99¢
VINYLE PLUS Facile d'entretien, auto-collante, 8 couleurs.	59¢	TUILES COMMERCIALES Balance de contrat. Rég. jusqu'à 89¢ pour	39¢

VENEZ VOIR LE PLUS IMPORTANT SPECIALISTE DE TUILES A PLANCHER DE TOUTES SORTES AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE.

Prix à partir de **39¢ à 319** le pi.ca.

820 sud, WELLINGTON, SHERBROOKE
Eddy Couture, représentant
566-7117

Noyé en tentant de sauver son frère

SAINTE-CHRISTINE (PC) — Un adolescent de 16 ans, Michel Tétrault, s'est noyé hier après-midi quand il a tenté de sauver de la noyade son jeune frère.

Deux heures après que l'adolescent ait été englouti par les flots, son corps était repêché dans une dizaine de pieds d'eau par les plongeurs d'une unité de sauvetage de Granby.

C'est en voyant son jeune frère Guy manifester des signes de fatigue que Michel a plongé à sa rescousse, mais il ne devait jamais refaire surface.

Une des premières personnes à arriver sur les lieux, M. Pierre Favreau a raconté qu'il avait aidé à ramener sain et sauf Guy à la berge. "Quand il est sur le bord, il était complètement épuisé. Ma femme a dû le supporter jusqu'à la maison", a-t-il raconté.

Les policiers enquêteurs de la Sûreté du Québec ont noté qu'aucune clôture ou barrière ne bloquait l'accès à la Carrière Granby, utilisée de façon intermittente.

Selon des voisins, c'est la première fois qu'un accident mortel s'y produit. "Pourtant, des gens viennent s'y baigner régulièrement. Et parfois même durant la nuit. Ça peut être très dangereux, surtout que l'eau a, à certains endroits, jusqu'à 20 pieds de profondeur", a noté un voisin.

"Il était étendu sur le ventre dans le fond de l'eau. Il n'a pas dû bouger beaucoup puisqu'il n'avait presque pas de boue sur son corps. Il a peut-être été victime d'une crampe", a avancé Richard Girouard, un des plongeurs qui a participé aux recherches.

Le corps de la victime a d'ailleurs été retrouvé à peu près à l'endroit même qui avait été désigné par son jeune frère Guy, âgé de 13 ans.

L'accident s'est produit dans une carrière de gravier située à Sainte-Christine, près de Roxton Falls. Ignorant les conseils de leurs parents, Michel et Guy sont quand même allés se baigner pour la première fois dans cette carrière.



Le jeune Guy Tétrault 13 ans, dont le frère Michel s'est noyé en tentant de lui porter secours, est réconforté par ses parents.

Gilles Baril député et... aussi chanteur

par Rudy Le Cours

QUEBEC (PC) — C'est maintenant chose faite: Gilles Baril rock n' rêve sur disque.

Le jeune député de Rouyn-Noranda Témiscamingue qui procédera au lancement de son 45 tours dans son comté mercredi affirme dans la pochette de presse qui accompagne son disque qu'il vient de faire "un livre pour les oreilles".

Son message, le voici: "Rock n' rêve d'un monde pacifique

"Où personne n'est une mécanique

"Rock n' rêve d'une politique

"Erotique, libre et en musique."

Ces paroles de Raoul Duguay accompagnées d'une musique de Jimmy Tanaka ont été écrites en collaboration avec le député de 27 ans.

Dans sa lettre de présentation, il explique pourquoi il a procédé à cet enregistrement. "Dans les années 60, nous aurions pu faire un pamphlet comme Cité libre ou Parti Pris ou comme d'autres aussi qui ont été nombreux à meubler nos inspirations... En 1984, (ce disque) me semblait un moyen efficace, libre et en musique pour rejoindre ceux que j'aime et qu'il faut aimer pour repenser le monde."

Le député affirme qu'il ne faut pas voir dans cet enregistrement le début d'une seconde carrière même si sa tournée de promotion l'amènera à parcourir les quatre coins de la province au cours des prochaines semaines.

John Lennon

Mais Gilles Baril est soucieux de s'inscrire dans la foulée des grands de la musique pop: "John Lennon disait: 'Vous allez peut-être dire que je suis un rêveur mais je ne suis pas le seul'. Mon rêve à moi, c'est celui d'un monde qui dépasse les frontières du Québec et les frontières de notre cerveau."

Ce qui l'amène à chanter:

"A l'âge de la guerre nucléaire

"Faut dépasser nos différences"

"Pour rencontrer nos ressemblances

"Je suis un citoyen de la Terre

"Je rock n' rêve d'un pays libre et sans frontières."

Les promotions Jacques Pelland affirment qu'il s'agit d'une première dans les annales du rock et de la vie parlementaire qu'un député enregistre une chanson.

Marchessault: 14 ans en prison

MONTREAL (PC) — L'ancien chef de l'escouade contre les stupéfiants de la police montréalaise, le capitaine Henri Marchessault, devra purger la lourde peine de quatorze années de pénitencier qui lui avait été imposée, en février dernier, par le juge Gerald Ryan pour vol et trafic de drogues.

Se divisant à deux de quelque façon ce contre un, la Cour d'appel a en effet refusé, même si le procureur vendredi, d'amoindrir du prévenu avait invo-

qué treize facteurs qu'il voulait faire considérer comme atténuant la responsabilité de celui que tous considéraient comme un super-policier.

Le juge Claire l'Heureux-Dubé, rejette d'ailleurs d'un seul bloc, comme non acceptables, sept des raisons invoquées.

Et plus particulièrement la névrose obsessionnelle du prévenu, le stress auquel sont soumis constamment les policiers, leur découragement devant l'inutilité de leurs efforts, le danger de succomber à la tentation du suicide pour le condamné, le caractère cent fois pire d'une incarceration pour un po-

licier, etc. Quant au procureur de la défense, Me Gabriel Lapointe, il n'y pas voulu commenter immédiatement la décision du plus haut tribunal québécois. Mais il n'est pas impensable qu'il s'appuie notamment sur la dissidence de l'un des juges pour tenter un nouveau pourvoi.

1er adolescent à bénéficier d'une greffe cardiaque

Le patient a fait ses premiers pas

par Rollande Parent

MONTREAL (PC) — Le premier adolescent à bénéficier d'une greffe cardiaque au Québec, et probablement au Canada, a fait ses premiers pas hier à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal quelque 80 heures après avoir été opéré.

Le chirurgien Claude Chartrand jubilait littéralement en confiant aux journalistes "il va bien, il s'alimente par la bouche et sera vraisemblablement en mesure de rentrer chez lui dans un mois".

Celui qu'on appellera "Ixe", pour sauvegarder son anonymat, a reçu dans la nuit de lundi à mardi derniers le cœur d'un jeune de 15 ans victime d'un accident de la route dans la région métropolitaine.

Depuis un an, rien n'allait plus pour Ixe. Il ne fréquentait plus l'école et arrivait à peine à faire quelques pas. "Il perdait constamment du terrain", souligne le chirurgien. "Il était en phase terminale et nous n'avions aucune autre alternative thérapeutique que la greffe."

La greffe proprement dite a duré deux heures mais Ixe est demeuré en salle d'opération durant 12 heures, entouré d'une douzaine de médecins, infirmières, anesthésistes et techniciens.

Le Dr Chartrand raconte s'être occupé de Ixe durant 48 heures. "J'étais stressé, il y avait tellement de choses dont il fallait s'occuper" Il fallait pré-

parer le receveur, lui enlever le cœur malade, préparer le cœur à transplanter, exécuter la greffe et surveiller les réactions de Ixe.

La transplantation dure normalement quatre heures mais celle faite sur Ixe a été plus longue du fait qu'il avait subi une opération cardiaque, il y a quelques années, et que cela entraînait des saignements abondants.

En fait la décision de procéder à une greffe était prise depuis trois mois et demi "mais on devait attendre qu'un cœur soit disponible", a expliqué le chirurgien en soulignant qu'en France une loi autorise les médecins à prélever au besoin les organes de personnes décédées s'ils en ont besoin pour sauver la vie d'un patient.

A deux reprises précédemment il avait été question de recourir à la greffe cardiaque à l'hôpital Sainte-Justine mais les deux enfants en cause sont décédés avant que les organes ne soient trouvés.

Une fois la transplantation faite tous les problèmes ne sont cependant pas résolus. Les heures immédiatement après l'opération et les premiers trois mois sont criti-

ques. Un rejet ou une infection peuvent avoir raison du patient.

Les greffes cardiaques chez les enfants ne sont pas très fréquentes. Depuis qu'on pratique de telles opérations aux Etats-Unis, soit le début des années 80, seulement 13 enfants et adolescents ont reçu le cœur d'un au-

tre. Le plus jeune enfant à vivre une telle expérience avait 4 ans.

Quand Ixe sortira de l'hôpital Sainte-Justine, à la mi-août, il pourra s'adonner à la pratique des sports, travailler ou se préparer à la rentrée scolaire. "Si tout se passe bien il pourra vivre normalement" a assuré le chirurgien.

La transplantation de Ixe et les soins subséquents coûteront environ \$50.000, a évalué le directeur de Sainte-Justine M. Jean-Pierre Chicoine.

A Montréal, les greffes cardiaques sur les adultes sont pratiquées à l'Institut de cardiologie et à l'Hôpital Notre-Dame.

FERMÉ

LE PLUS GRAND CENTRE DE SERVICE ELECTRONIQUE SERA FERME POUR VACANCES ANNUELLES.

15 AU 30 JUILLET

OUVERT: DEPARTEMENT DES VENTES
LOCATION TELE ET VIDEO
CLUB VIDEO OUVERT JUSQU'A 21H

VIDEOTECH

910, King O., Sherbrooke

GARANTIE

C A M

DE 20 ANS

CHARPENTES D'ACIER MODULAIRES

RT. INC.

567-0945

2540, RUE ROY, SHERBROOKE

NOUS FABRIQUONS EN USINE:

- des modules de toits pour réparer de façon permanente les toits plats qui coulent.
- des bâtiments d'acier de différentes grandeurs pour répondre à vos besoins spécifiques.
- de nombreux autres produits d'acier.

N'HÉSITEZ PAS A NOUS REJOINDRE

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS: 567-0945

hth

Chlore sec

Il rend votre eau de piscine si claire... C'est brillant!

Aucun chlore, sous quelque forme que ce soit, n'est plus puissant ou plus efficace pour nettoyer l'eau. Un moyen simple d'avoir une eau de piscine brillante tout au long de l'été. Disponible en tablettes et granules.



139⁹⁵
45.4 kg Baril



79⁹⁵
22.7 kg Baril



62⁹⁵
15.9 kg Seau

380, Route 220 St-Elie d'Orford, Qué.

1 (819) 567-7760

Parjuteur payé

TROIS-RIVIERES (PC) — Me Sydney Leithman a qualifié vendredi Gilbert Bouvier, le témoin principal de la couronne au procès de Normand Ripet et Marcel Sigouin, accusés d'un vol qualifié de \$1.431.000 contre la compagnie Alliance Blindée, de "parjuteur" payé.

Le criminaliste a fait ce commentaire devant le jury de huit femmes et quatre hommes alors qu'il prononçait sa plaidoirie depuis plusieurs heures. L'avocat montréalais a affirmé que Gilbert Bouvier s'était parjuré devant eux et qu'il allait le prouver.

Me Leithman a traité de pitoyables les propos du témoin principal de la couronne qui avait soutenu dans son témoignage que

c'était la faute du gardien de sécurité Prudhomme s'il avait été tué lors du vol de la Brinks à Hull.

Après avoir indiqué que Bouvier avait un lourd dossier criminel et qu'il avait été déclaré criminel d'habitude en 1970 avec une condamnation de prison à vie, Me Leithman a ajouté que le témoin principal de la couronne mentait comme il respirait.

Il s'est employé à mettre en évidence les contradictions du témoignage de Bouvier. Me Leithman a estimé qu'il serait dangereux de trouver quelqu'un coupable sur la base du témoignage de Bouvier.

Les jurés doivent commencer à délibérer lundi.



Sac isolant Shell

Les boissons et les casse-croûte restent frais dans ce sac isolant. Servez-vous-en à la plage, au chalet, en camping ou en voyage.

Seulement 4.99\$

avec le plein, minimum 25 litres, chez votre détaillant Shell participant.

Shell 